



RAPPORT ANNUEL
2018-2019

À LA PRIMATURE

PARC DE MARTISSANT
Parc National Urbain (PNU-MART)

PARC DE MARTISSANT

Parc National Urbain (PNU-MART)

Angle Route des Dalles et Martissant 23

Port-au-Prince, Haiti, HT 6119

www.parcmartissant.org

(509) 2813-1695



Fondasyon konesans ak libète
Fondation connaissance et liberté



Table des matières

page

05

Lettre de la présidente de FOKAL

page

06

2. Retour sur le plan directeur
Philosophie et raison d'être du Parc de Martissant
- a. Finalité, but et objectifs du parc
 - b. Principe de gestion
 - c. Organigramme

page

09

3. La création du Parc national Urbain de Martissant (PNUMar)
- d. Créer un espace public unique
 - e. Les espaces physiques du Parc
 - f. Le Parc, le quartier et la ville

page

17

4. Le Parc et ses composantes
- g. Le Centre Culturel Katherine Dunham (CCKD)
 - h. Le jardin de plantes médicinales
 - i. Le Centre de Ressources Communautaires (CRC) du Parc
 - j. Le Mémorial aux victimes du tremblement de terre du 12 janvier 2010
 - k. L'espace Leclerc
 - l. Préserver la biodiversité du Parc
 - m. Le conseil scientifique du Parc
 - n. Les visites individuelles et guidées
 - o. La gestion environnementale du Parc

page

26

5. Le quartier
- p. Améliorer les conditions de vie dans le morne L'Hôpital
 - q. Développer l'accès aux services en milieu urbain
 - r. Faciliter la gestion des déchets solides
 - s. Favoriser la citoyenneté auprès des jeunes
 - t. Développer un réseau de prévention en santé

page

36

6. Nos Partenaires

page

38

7. Défis et perspectives



Calebassier du mémorial

Lettre de la présidente

de FOKAL

Pour ce rapport qui exceptionnellement couvre deux années, 2018-2019, nous avons voulu faire un retour sur le Plan directeur du Parc qui a été élaboré à la suite d'un séminaire réalisé en 2011 avec le concours du National Park Service des Etats-Unis sollicité à cet effet. Ce séminaire fut riche en enseignements et presque toutes les composantes concernant l'état du Parc de Martissant à l'époque ainsi que les tendances de son évolution ont été prises en considération et figurent dans le Plan directeur : la vision qui nous inspirait, la mission, les objectifs, l'histoire, le management, les sections, les constructions, le personnel, le quartier, les relations contractuelles avec l'État haïtien, les partenariats, etc.

En y revenant près de dix ans après, nous pouvons constater que nous sommes restés fidèles au concept et aux objectifs que nous nous étions fixés lors. L'évolution qui s'est produite au fil du temps a raffermi nos convictions, enrichi nos pratiques et multiplié nos activités en les diversifiant, malgré les contraintes et les difficultés de toutes sortes.

Ce sont justement ces contraintes qui nous portent à proposer deux années d'activités dans un seul rapport. Depuis février 2018, la guerre des gangs armés a pris de telles extensions dans le quartier de Martissant et dans le pays tout entier, que nous avons dû fermer le Parc au public et parfois même aux employés. Bien que le Parc lui-même n'ait jamais été ciblé et

notre personnel jamais menacé, les tirs nourris quotidiens dans les zones avoisinantes et sur la Nationale No. 2 en ont bloqué l'accès parfois pendant plusieurs semaines. Pour protéger les jeunes et les enfants qui fréquentent le Centre Culturel Katherine Dunham, ainsi que les visiteurs du Parc et les participants à nos multiples activités, la fermeture s'est imposée tout au long de ces deux années, les « peyi lòk » de la fin de 2018 et au cours de 2019 ayant ajouté à l'insécurité grandissante.

Cependant, en dépit de ce climat délétère, certaines activités ont pu être maintenues dans les interstices de calme apparent, comme en témoignent les différentes sections du présent rapport. Chaque année, de nouveaux projets s'ajoutent aux anciens en augmentant la visibilité du Parc et en permettant de s'ouvrir à de nouveaux partenaires. Ce qui a été accompli et continue de l'être reste remarquable à en juger par les résultats obtenus. L'impact visible de nos actions dans le parc et le quartier, l'exemplarité de notre engagement collectif, la confiance que nous avons pu construire auprès de communautés laissées-pour-compte, nous valent aujourd'hui d'accueillir avec enthousiasme et reconnaissance un nouveau partenariat avec la W. K. Kellogg Foundation.

Et dire qu'on aurait pu faire tellement plus. Si seulement, par on se sait quel acte d'autorité, on arrivait à faire cesser la distribution d'armes

automatiques et de munitions à des enfants et des jeunes qui arrivent à peine à les porter et qui leur vie durant n'auront pas pour eux et leurs familles l'équivalent du coût financier de ces machines de mort avec lesquelles ils tuent, violent et pillent. Depuis douze ans que nous travaillons dans ce quartier, nous savons à quoi aspirent les gens qui y vivent : la sécurité pour circuler sans peur, sans risquer d'être abattu ou capturé, la santé, l'éducation des enfants, des emplois dignes et le respect auquel ils et elles ont droit en qualité de citoyens et de citoyennes. Alors pourquoi ? La question revient, inlassablement, sans que personne, aucune autorité d'ici et d'ailleurs ne semble encore capable d'y apporter une réponse satisfaisante.

La pandémie qui s'est déclarée en début d'année 2020 remettra sans doute bien des choses en question : notre manière de travailler, d'accueillir, de circuler. Nous y réfléchissons déjà. En prenant bien la mesure de la fragilité de l'instant, de chaque instant, nous continuerons à penser notre situation et notre engagement, à agir, à innover, pour que cet espace de beauté, de formation, d'éducation et de rêve que nous avons collectivement créé puisse continuer à inspirer et à rassembler.

Michèle Duvivier PIERRE-LOUIS
Présidente

2. RETOUR SUR LE PLAN DIRECTEUR

PHILOSOPHIE ET RAISON D'ÊTRE DU PARC DE MARTISSANT

a. Finalité, but et objectifs du Parc

Finalité ou Mission

La Déclaration d'utilité publique, en intégrant légalement des propriétés privées au patrimoine de l'État, a formellement fixé l'objet et la finalité ou la raison d'être du Parc en son article premier :

« **Le Parc de Martissant est déclaré d'Utilité Publique en vue de l'aménagement d'un jardin botanique, et la mise en place d'infrastructures de proximité à vocations environnementale, historique, culturelle, scientifique et éducative accessibles à tous et à toutes.** »

Le Gouvernement de la République ayant fait le choix de FOKAL pour créer et gérer le Parc, les contrats signés entre les deux parties ajoutent des instructions spécifiques relatives à la nécessité d'imaginer une structure de management du parc, d'élaborer un plan directeur et un schéma d'aménagement de la zone d'aménagement concerté (ZAC).

But

Le Parc de Martissant est un espace public circonscrit, ouvert et accessible à tous et à toutes, créé en vue de sauvegarder et de transformer un héritage culturel, historique et environnemental, et d'engager avec le Gouvernement de la République, les élus locaux, les habitants du quartier et d'autres partenaires, un processus de revitalisation

urbaine qui soit en cohérence avec les objectifs du parc, et un référentiel pour l'ensemble de la région métropolitaine et le pays.

Objectifs

Dérivant eux aussi de la finalité et de la vision du Parc, les objectifs expriment en allant du général au spécifique les programmes et les projets mesurables, qualitativement et quantitativement. On peut les regrouper en trois grandes catégories : **les objectifs qui concernent le Parc proprement dit, ceux qui visent les conditions de vie dans le quartier, et ceux qui sont liés au cadre institutionnel.** La cohérence et la dialectique entre ces catégories garantissent la viabilité du projet de création du Parc de Martissant.

Les objectifs liés au Parc

- Sauvegarder et transformer le dernier boisé de Port-au-Prince en jardin botanique, et créer un parc public qui offre des activités ouvertes au public.
- Préserver et mettre en valeur le patrimoine naturel, historique, écologique et culturel du parc au bénéfice de la population.
- Intégrer le volet botanique de manière à enrichir l'environnement actuel et offrir aux visiteurs la grande variété de la flore haïtienne.

- Protéger les arbres et la végétation du site afin de favoriser la protection du sol et des nappes aquifères en milieu urbain.
- Créer des équipements socioculturels et éducatifs à destination des enfants et des jeunes en particulier.
- Rentabiliser certaines activités telles que pépinière, plantes médicinales, compost, restaurant, snacks, artisanat etc. afin de procurer des revenus au Parc.

Les objectifs liés au quartier

- Poser le Parc comme moteur d'un projet d'envergure pour l'amélioration du cadre de vie dans la zone.
- Réaliser le schéma d'aménagement urbain du quartier en collaboration avec les autorités publiques, les bailleurs, les experts et la mobilisation des habitants du quartier.
- Mettre en œuvre des projets déclencheurs de revitalisation urbaine, dans le cadre du schéma d'aménagement.
- Maintenir un dialogue permanent avec les habitants et les organisations du quartier à travers les espaces de parole et les projets susceptibles d'améliorer les conditions de vie.

- Créer un modèle de développement urbain qui soit un référentiel pour la région métropolitaine et les autres villes du pays.

Les objectifs liés au cadre institutionnel

- Concevoir le montage institutionnel qui puisse garantir la pérennité du parc et de son environnement.
- Participer au renforcement du secteur public et des collectivités locales par rapport aux programmes et projets du parc.
- Rechercher activement les financements qui assurent la viabilité du parc dans le long terme.

Il est important de noter que douze ans après ce premier chapitre du Plan directeur du Parc, ces préconisations dans l'ensemble ont été réalisées.

b. Principes de gestion

Les méthodes de travail sont aussi importantes que les résultats que l'on veut obtenir, et d'une certaine manière, elles garantissent la réalisation des buts et des objectifs. Les principes de gestion sont des guides méthodologiques qui permettent au management de baliser les actions et d'assurer une gouvernance efficace. Ils servent également de références à l'ensemble du staff.

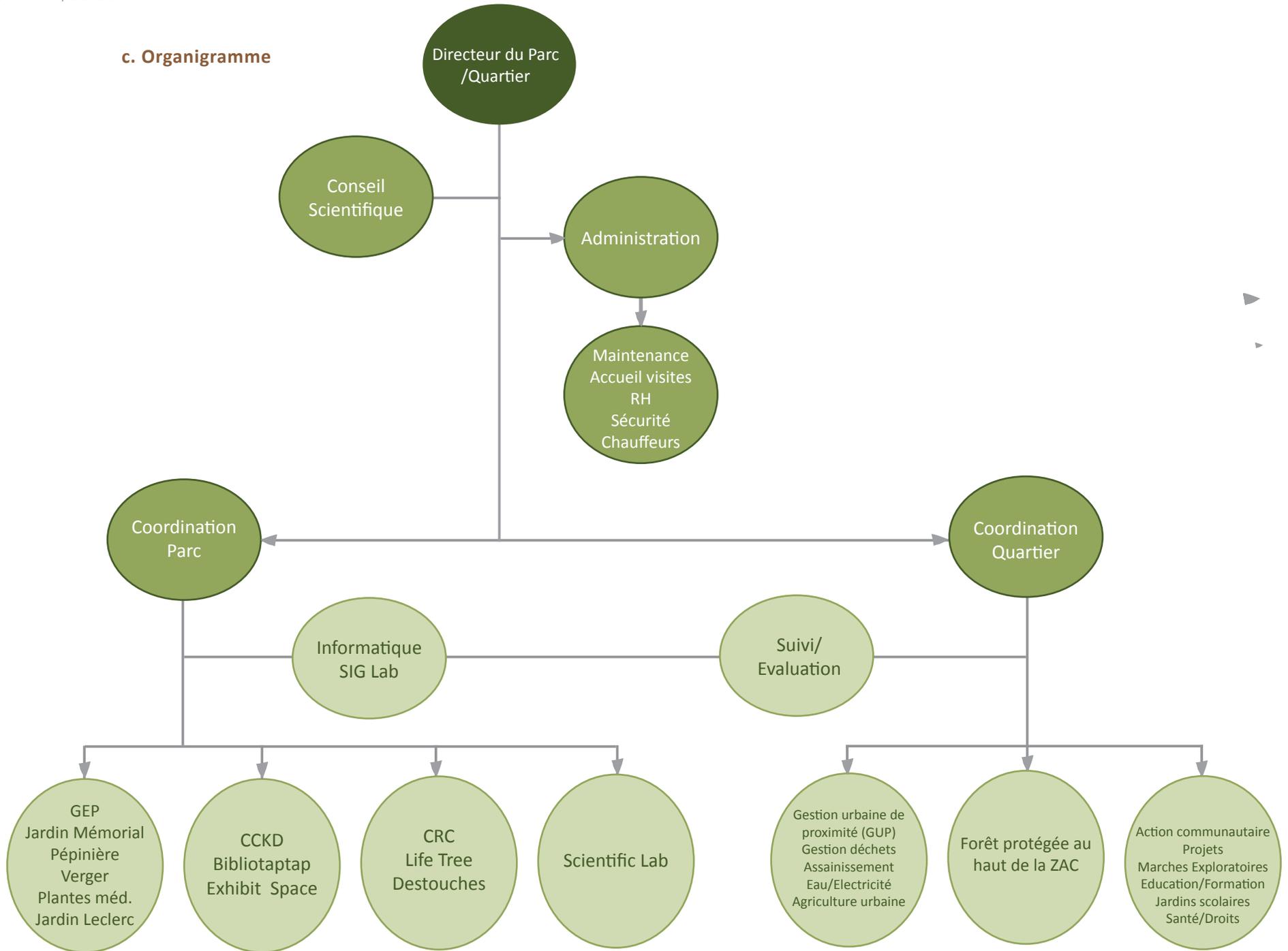
Parmi les principes de gestion on peut citer :

- La gestion rigoureuse ses fonds publics et privés mis à la disposition de FOKAL pour créer et gérer le parc.
- L'engagement de la communauté dans les processus de décision, l'élaboration des programmes et l'embauche.
- Le respect de l'environnement et des chantiers, la gestion des déchets et l'économie d'énergie.
- L'accessibilité aux personnes à mobilité réduite (handicapés, femmes enceintes, enfants en bas âge, personnes dont le déplacement est temporairement difficile). Prévoir des cheminements adaptés (revêtements, rampes etc.), et des dispositifs simples pour la compréhension des lieux (hauteur, taille des caractères, des panneaux de signalisation etc.)
- L'entretien permanent et l'anticipation des coûts d'entretien futurs : immeubles, cours et jardins, arbres, entrées de service, cheminements piétons, avec le moins de dommages possibles sur l'environnement.
- La gestion de l'eau : le parc vise à valoriser l'importance de cette ressource et à la protéger. Le traitement en amont sera réalisé en fonction des usages : eau potable, arrosage etc. Le rejet des eaux usées dans le parc sera canalisé et dirigé vers le réseau d'assainissement. Le traitement en aval des eaux usées sera autant que possible réalisé à l'intérieur du parc afin de rejeter une eau aussi propre que possible dans le

réseau urbain. Les piscines peuvent être, par exemple, utilisées pour le traitement des eaux usées et eaux de pluie par lagunage.

- L'éducation et la formation dans tous les domaines en mettant l'emphase sur l'aspect scientifique.
- La sécurité pour tous les visiteurs.euses et travailleurs.euses Le parc doit être un espace libre de criminalité.

c. Organigramme



3. LA CRÉATION DU PARC NATIONAL URBAIN DE MARTISSANT (PNUMAR)

d. Créer un espace public unique

Le projet du Parc National Urbain de Martissant consistait à créer un espace public offrant des services de qualité aux habitants du quartier, à ceux de la métropole et aux visiteurs quels qu'ils soient et d'où qu'ils viennent. Il s'agissait dès le départ, de mettre en valeur un espace d'une vingtaine d'hectares, situé dans le quartier de Martissant, au sud de Port-au-Prince. Le terrain est constitué d'anciennes résidences privées et d'un hôtel de luxe fermé depuis la fin des années 1980. Katherine Dunham, danseuse et anthropologue américaine, et Albert Mangonès, architecte et sculpteur haïtien avaient construit leurs résidences respectives sur ce site.

La mémoire de leurs travaux dans le domaine des arts et de la culture sera maintenue vivante dans la création du parc de Martissant. La valeur unique de ces propriétés, les derniers espaces boisés de la capitale, justifie pleinement la volonté de sauvegarder la végétation existante et d'en faire le premier jardin botanique public d'Haïti. La création du Parc de Martissant enrichira l'environnement actuel en exposant de manière pédagogique et ludique la grande variété de la flore haïtienne et de la biodiversité. La protection des arbres et de la végétation du site permettra de nourrir le sol et d'alimenter des nappes aquifères en milieu urbain.

Le Gouvernement haïtien, la Mairie de Port-au-Prince et FOKAL se sont engagés à mettre en valeur cet héritage culturel et à en préserver l'environnement naturel. Le parc de Martissant se

veut également le moteur d'un projet d'envergure pour l'amélioration du cadre de vie dans la zone.

e. Les espaces physiques du Parc

Le Parc est composé principalement de l'ancienne Habitation Leclerc, la Résidence Dunham, la Résidence Pauline, et des propriétés Destouches et Mangonès.

Bref historique des différents espaces constituant aujourd'hui le Parc de Martissant

Résidence Dunham, Habitation Leclerc, Résidence Pauline

Jusque dans les années 1970, le quartier de Martissant avait gardé des caractéristiques semi-urbaines et semi-rurales. Les propriétés étaient de grands espaces privés mais ouverts sur l'environnement naturel, traversés de sources dans une végétation abondante et luxuriante.

La résidence Dunham s'ouvrait sur une allée centrale au milieu de laquelle était située la maison de style « méditerranéen » de Madame Dunham. Son emprise d'environ 300m² s'étalait autour d'une piscine, d'un péristyle vaudou et d'un jardin paysager en terrasse. Elle était entourée dans ses parties nord et sud de deux espaces boisés. Katherine Dunham est venue en Haïti pour la première fois dans les années 1930 dans le but d'entreprendre des recherches pour la rédaction d'un mémoire en anthropologie. C'est dans ce cadre qu'elle commença à visiter les temples

vodou et s'intéressa particulièrement aux rythmes et aux danses haïtiennes de la culture vaudou. En 1944, elle ouvrit une école de danse à New York et enseigna ce qui deviendra la « technique Dunham » qui intègre en grande partie les mouvements qu'elle avait appris en Haïti. De nombreuses personnalités du jazz, de la danse, du théâtre et du cinéma ont fréquenté cette école.

Katherine Dunham fit l'acquisition des propriétés à Martissant en 1953. Sa première résidence a été construite dans l'espace qui deviendra dans les années 1970 l'Habitation Leclerc, hôtel de luxe, aménagé et géré par un Français, Olivier Coquelin et construit d'après un plan proposé par l'architecte Albert Mangonès. C'est alors qu'elle fit construire sa nouvelle résidence dans la propriété située en face de l'hôtel, qui prit le nom de résidence Dunham. A diverses périodes de sa vie, elle y passera de longs séjours jusque dans les années 1990. Elle mourut à New York en 2005.

Il avait été prévu de transformer la Résidence Dunham en Centre Culturel Katherine Dunham en réaménageant l'espace qui apparemment était encore en bon état et avait gardé son originalité. Elle a été complètement détruite par le tremblement de terre du 12 janvier 2010 et a dû être entièrement reconstruite selon de nouveaux plans. Les jardins, côté sud sont consacrés aux plantes médicinales.

L'Habitation Leclerc est constituée d'un terrain clôturé comprenant les structures d'un ancien



Sous-quartier de Soray au nord du Parc



Installation au Mémorial de Pascale Monnin

hôtel de luxe des années 1970 qui a fonctionné jusqu'aux années 1980. Le complexe comprenait un hall d'accueil, relié par l'arrière à une grande piscine et au restaurant. La salle du restaurant était entièrement ouverte sur l'extérieur et appuyée sur le bâtiment intégrant les cuisines, la buanderie et les dépendances de l'hôtel. Au sud de ce complexe, une discothèque se détachait de cette partie des lieux. Outre cet espace principal d'accueil, le concept architectural de l'hôtel consistait à intégrer dans la nature des îlots de trois ou quatre bungalows disséminés dans un espace densément boisé autour de petites piscines. Des cheminements piétons ou des routes pavées agrémentés de petits ponts traversant des filets d'eau et des ravins reliaient entre eux les îlots. Une étable à chevaux et un réseau de fontaines et de canaux complétaient l'ensemble.

Jouxant l'Habitation Leclerc, la résidence Pauline a été construite dans les années 1980 en tant qu'extension de l'hôtel, pour répondre à la demande croissante du boum touristique de l'époque. Une immense bâtisse de deux étages en roche avec toit en tuile rouge offrait des chambres de luxe autour d'une grande piscine. Un bâtiment séparé servait de cuisine et plus au sud, un immense terrain était aménagé en courts de tennis. La résidence Pauline avait été achetée par Monsieur Pierre Antoine, qui en était encore le propriétaire au moment de la déclaration d'utilité publique.

Les Résidences Mangonès

Albert Mangonès et son épouse firent l'acquisition d'un terrain de près de deux hectares à Martissant dans les années 1950 alors que la zone était encore largement rurale. Jeune architecte engagé dans

la construction de l'exposition du Bicentenaire de Port-au-Prince en 1947, Mangonès avait espéré que le développement de la métropole se ferait vers le sud-ouest, ce qui paraissait à l'époque l'extension normale de la capitale, d'autant que presque toute l'eau qui alimente Port-au-Prince y avait ses sources. Martissant serait alors au cœur d'un développement urbain d'importance et nécessiterait dès lors un schéma d'aménagement novateur. Tel ne fut pas le cas. Albert Mangonès y construisit cependant sa demeure en y intégrant des principes architecturaux soucieux du climat tropical (intégration dans la nature, ventilation naturelle, évacuation des eaux de pluie...), et avec son épouse artiste également et décoratrice d'intérieur y ajouta des éléments d'artisanat haïtien (fers découpés, sculptures sur murs en roches etc.). L'esplanade donnant sur la baie de Port-au-Prince était agrémentée d'un jardin et d'une piscine. Une pierre tombale sur laquelle figure une inscription datant de 1828 laisse entendre qu'un Allemand repose peut-être en ces lieux.

Dans les années 1980, trois autres résidences furent construites sur la propriété. Elles servent aujourd'hui de bureaux du Parc. Les autres espaces construits sont transformés en entrepôts de stockage. Des routes et des chemins piétons desservent les résidences. L'espace est traversé par une ravine dite « ravine Mangonès ».

Albert Mangonès est décédé en avril 2002 et son épouse, Vonik Mangonès en novembre 2006. Les urnes contenant leurs cendres ont été mises en terre sous le grand calebassier à l'entrée de leur ancienne maison. Une plaque et une pierre en indiquent le lieu.

Après le tremblement de terre, cette propriété, sur demande des gens du quartier a été transformée en Mémorial en hommage aux nombreuses victimes de Martissant.

Les propriétés Fongging

Ces propriétés largement squattées par des constructions anarchiques se situent autour de la source Leclerc et au sud des propriétés Mangonès. L'accès y est difficile compte tenu de la dégradation de l'environnement dans cette partie du quartier communément appelée « Nan Beny » (Au bain). A noter que la source Leclerc avait été déclarée d'utilité publique antérieurement par arrêté présidentiel en date du 29 avril 1999.

La propriété Destouches

Abandonnée par ses propriétaires depuis plusieurs années, cette propriété jouxte la Résidence Dunham. Il était important de l'adjoindre au Parc pour s'assurer qu'elle ne serait pas totalement squattée ce qui était déjà en passe de se faire. FOKAL fit un plaidoyer auprès du Gouvernement de la République et un arrêté présidentiel la déclara d'utilité publique en 2014 pour faire partie du Parc de Martissant.

Cette propriété est pour le moment un lieu d'expérimentation de l'agriculture urbaine, des jardins scolaires et de la construction du Life Tree, une structure dédiée à la purification d'eau.

f. Le Parc, le quartier et la ville

Le Parc National Urbain de Martissant est situé à l'intérieur d'un immense quartier défavorisé qui n'a pas échappé à l'urbanisation sauvage et informelle qui caractérise Port-au-Prince et les autres villes du pays aujourd'hui, avec ses conséquences désastreuses sur la santé, l'environnement et le lien social. Le parc se situe à la limite entre la zone côtière, urbanisée, et la montagne dont la partie inférieure a été colonisée et domine le parc. Ce bassin versant est fortement dégradé en raison d'une importante déforestation et l'exploitation de deux carrières de sable calcaire. Il représente une menace importante (glissements de terrain, inondations) et paradoxalement, un potentiel de développement en agriculture ou agroforesterie. Martissant est une section communale située au sud-ouest de la commune de Port-au-Prince, bornée au nord par la baie, au sud par le Morne de l'Hôpital, à l'ouest par le quartier de Fontamara et à l'est par le quartier de Carrefour-feuilles, limitrophe du centre-ville de Port-au-Prince.

Le parc est à 3 km du centre-ville de la capitale et du Champ de Mars, la plus grande place publique du pays. La population du quartier est estimée à trois cent mille (300,000.00) habitants et celle de la ZAC à cinquante mille (50,000.00) personnes dont 50% ont moins de 25 ans. En grande partie scolarisée, la population jeune du quartier comme celle du pays en général, a néanmoins un accès très limité à l'emploi, aux lieux de culture et de savoir (bibliothèques, centres culturels, centres informatiques etc.).

La majorité des constructions anarchiques ont été érigées après la chute de J. C. Duvalier en 1986, conséquence de l'exode rural des régions sud du

pays et de l'incapacité des villes à accueillir de nouveaux habitants.es issus.es d'une paysannerie en crise structurelle depuis le tournant du 19ème siècle. Le quartier est mal desservi par les services publics pour ce qui concerne le ramassage des déchets, l'approvisionnement et l'évacuation des eaux, les voies de communication ainsi que l'accès aux services publics (administration, éducation, santé, police etc.) qui demeurent de sérieux problèmes pour la population. Les caractéristiques urbaines et environnementales du quartier dans lequel se trouve le parc de Martissant sont représentatives des problématiques que l'on retrouve dans la plupart des régions et villes du pays.

Les quartiers de Soray, Nan Beny, Ti Bois, Grand Ravine, Descayettes, Jeannot, Delouis situés dans la ZAC sont des exemples de développement urbain sans planification, au gré des événements politiques au cours desquels se sont d'abord installés des gens pas nécessairement pauvres, souvent proches du pouvoir ou bénéficiant de ses largesses et qui traînent avec eux les pauvres qui sont à leur service comme domestiques ou ouvriers dans leurs usines. **Contrairement à une idée reçue qui veut faire croire que l'ensemble des habitants du quartier est constitué de pauvres et même de très pauvres, il y existe cependant une certaine mixité en termes de niveau de vie. On y trouve donc des agents de la fonction publique (policiers, enseignants, agronomes, médecins, fonctionnaires etc.), des employés de banques ou d'entreprises etc. aux côtés d'artisans, de petits commerçants et bien sûr d'une masse de chômeurs.** Cela n'exclut pas des poches de grande pauvreté.

Cependant, la ZAC offre en même temps, malgré le caractère anarchique des constructions qui

ont contribué à la dégradation du quartier, des possibilités d'organisation, de gestion de l'eau, de construction de logements décentes que le schéma d'aménagement du quartier et les projets de revitalisation urbaine pourront confirmer. Le parc restera au cœur de ce quartier. Dans la ZAC, il est le lien entre la montagne, la Nationale No. 2 et la mer. Compte tenu de la topographie de la zone marquée par des côtes de 15 degrés, et de la grande disponibilité en eau par le nombre de sources qui en génèrent encore, la maîtrise de cet élément vital mais également destructeur lorsque non géré devra faire l'objet d'études précises.

Il est à noter qu'au moment où prenait forme le projet de création du Parc de Martissant, FOKAL avait lancé une enquête MARP (Méthode accélérée de recherche participative) dans le quartier afin d'avoir des informations préliminaires sur la vie sociale, économique, culturelle et religieuse de la population, ainsi que l'état de violence qui caractérisait ces lieux et qui en avait fait officiellement une « zone de non-droit ». L'enquête a aussi révélé le statut des squatters de l'ancien hôtel, seul espace parmi les propriétés destinées au Parc dans lequel cent quarante trois familles, soit un total de plus de huit cents personnes vivaient illégalement. FOKAL a pu obtenir du Gouvernement de la République une subvention qui a permis de les relocaliser et de prendre possession des lieux en toute quiétude.

En 2008, une étude beaucoup plus importante a permis de réaliser un diagnostic de la ZAC qui demeure aujourd'hui encore un document de référence même si une mise à jour de certaines données serait nécessaire.

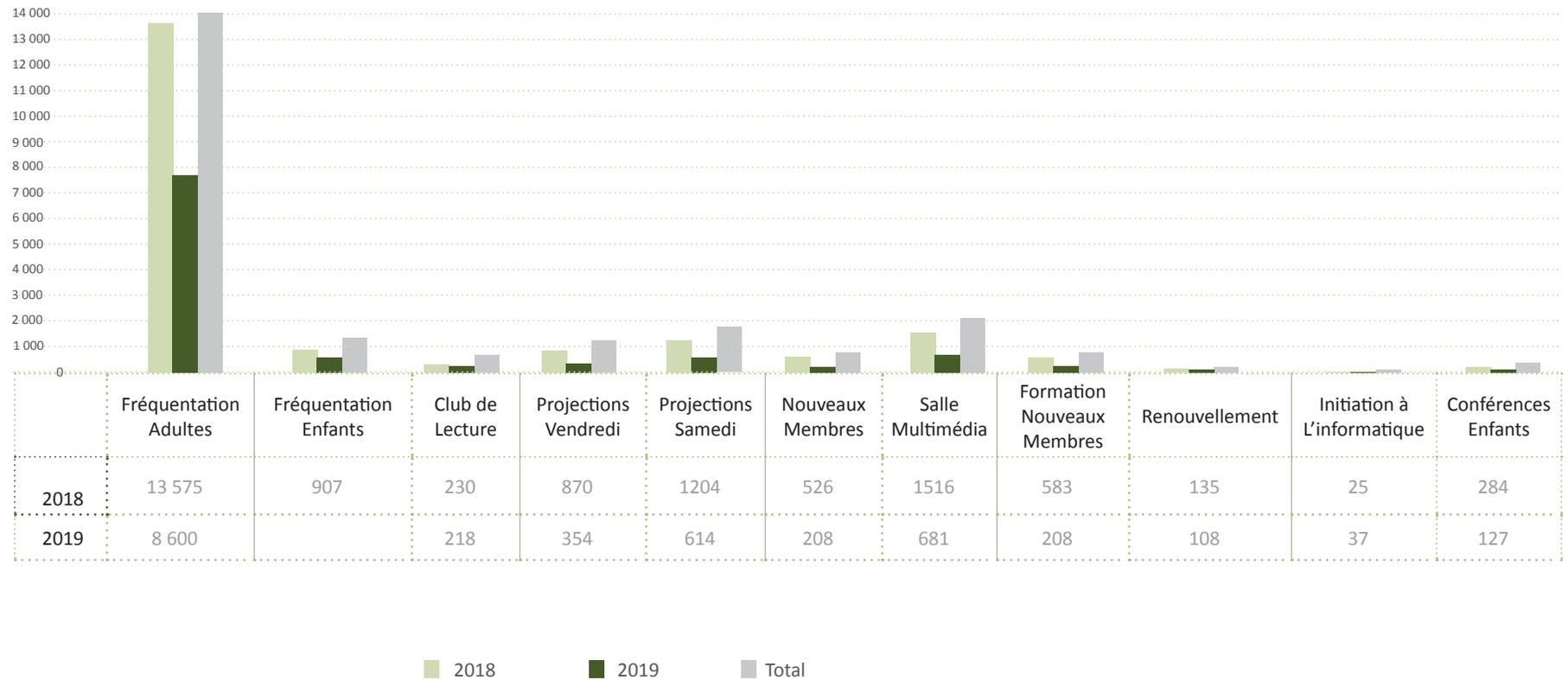


Commémoration du séisme au mémorial : 12 janvier 2020



Installation du Texte «Espace caraïbe» de Jean-Claude Bajoux au Mémorial

Statistiques du CCKD



4. LE PARC ET SES COMPOSANTES

g. Le Centre Culturel Katherine Dunham (CCKD)

Le Centre Culturel Katherine Dunham (CCKD) fait partie du Parc national urbain de Martissant. C'est une médiathèque avec un espace multimédia ayant un coin presse, trois espaces de lecture pour les enfants, les jeunes et les adultes géré par un système de gestion intégré de bibliothèque / médiathèque (PMB) entièrement informatisé. Ce centre porte le nom de l'ancienne propriétaire du site, Katherine Dunham (1909-2006), danseuse, chorégraphe, auteure, éducatrice et anthropologue américaine, qui a su intégrer à son travail l'héritage afro-caribéen conférant à ce patrimoine une modernité internationalement saluée. **Le CCKD reçoit chaque jour de nombreux jeunes et le staff formé à cet effet leur facilite l'accès à l'information, la lecture, la culture et la recherche à travers les livres, les nouvelles technologies, les animations, les conférences, les ateliers, les rencontres d'auteurs, les projections...**

Ce centre offre également à la population de Martissant et des environs des activités culturelles qui les aident à se former, s'épanouir, s'instruire, se cultiver et s'amuser.

Pour l'année 2018, nous avons enregistré les statistiques suivantes :

- 13575 personnes (visiteurs/teuses, lecteurs/trices) ont fréquenté la bibliothèque. 491 personnes ont participé à des conférences/rencontres d'auteurs ; 230 ont assisté à des séances du club de lecture, 870 ont profité

des séances du club de lecture, 870 ont profité de projections de films et/ou documentaires (vendredi ciné tout public). 526 nouveaux membres inscrits ont assisté à des séances de formations. La salle multimédia a été fréquentée par 1516 jeunes et adultes. Nous avons eu 583 nouveaux membres inscrits à recevoir une formation et 135 renouvellements. 21 professeurs du quartier ont profité de formations et 25 nouveaux membres ont assisté à des formations à l'initiation à l'informatique.

- Le coin des enfants a accueilli près de 907 enfants. 284 enfants ont participé à des conférences/causeries/rencontres et 312 jeunes ont assisté à des rencontres/conférences avec des auteurs. 1204 enfants ont assisté à des séances de cinéma le samedi.

Pour l'année 2019, nous avons enregistré les statistiques suivantes :

- 8600 personnes (visiteurs/teuses, lecteurs/trices) ont fréquenté la bibliothèque. 540 personnes ont participé à des conférences/rencontres d'auteurs ; 218 ont assisté à des séances du club de lecture, 354 ont profité de projections de films et/ou documentaires (vendredi ciné). 208 nouveaux membres inscrits ont assisté à des séances de formations. La salle multimédia a été fréquentée par 681 jeunes et adultes. Nous avons eu 253 nouveaux membres inscrits et 108 renouvellements. 21 professeurs du quartier ont profité de formations et 37 nouveaux membres ont

- assisté à des formations, à l'initiation à l'informatique. 14 écoliers/ères ont profité d'un accompagnement de révision du français.
- Le coin des enfants a accueilli près de 542 enfants. 127 enfants ont participé à des conférences/causeries/rencontres. 614 enfants ont assisté à des séances de cinéma le samedi.
- Comme indiqué dans le tableau ci-dessous, les statistiques pour l'année 2019 montrent une diminution des activités et des visites, la situation sécuritaire du pays s'étant considérablement dégradée particulièrement dans la sortie sud de Port-au-Prince et dans le quartier de Martissant.



Visite d'une délégation de l'Open Society Foundations



Transmission de kits scolaires aux élèves



Wole Soyinka et la Présidente dans la pépinière



Visite des Links de Los Angeles au CCKD



Visite du Prix Nobel de littérature Wole Soyinka au CCKD

h. Le jardin de plantes médicinales

Le jardin de plantes médicinales situé à l'arrière du CCKD est le résultat d'une collaboration entre architectes, paysagistes, botaniste et ouvriers d'exécution. C'est l'ensemble de ces savoirs et savoir-faire qui a donné lieu à la création d'un bel espace ouvert agrémenté de coins pour des rencontres et d'une fontaine en cascade. Organisé en blocs proposant des plantes pouvant être utilisées pour les différentes pathologies du corps humain, les visiteurs peuvent ainsi découvrir les plantes grande nature, et en même temps leurs qualités curatives sur des tableaux explicatifs disposés dans le jardin. Grâce aux connaissances de la botaniste qui a participé à sa mise en place, pratiquement toutes les plantes médicinales connues du pays y sont exposées autant pour l'agrément des visiteurs que pour les scientifiques.

i. Le Centre de Ressources Communautaires (CRC) du Parc

Le Centre culturel de Ressources Communautaires (CRC) de Martissant sera le lieu de représentations des associations du quartier, des pouvoirs publics (Mairie, ASEC,) et servira de lieu de consolidation du tissu social pour le quartier de Martissant et ses environs. On y trouvera des espaces de bureaux et des salles de rencontre et de réunions.

Le CRC fait partie du projet AIQIP (Aménagement des quartiers informels de Port-au-Prince –

Martissant) financé par l'Union européenne et l'Agence française de développement (AFD) sous la maîtrise d'ouvrage publique de l'Unité de construction des logements et de bâtiments publics (UCLBP) dont FOKAL est l'opératrice à Martissant. Toutes les études (architecture, structure, plomberie, électricité) ont été réalisées et le dossier d'appel d'offres était prêt pour le lancement des travaux. Ce processus a duré près de trois ans. Malheureusement au moment de finaliser et lancer l'appel d'offre, les problèmes d'insécurité qui ont débuté depuis septembre 2018 et qui ont empiré pendant l'année 2019 ont tout mis en échec. Cependant FOKAL est résolument motivée à chercher les fonds nécessaires pour la réalisation de ce Centre.

j. Le Mémorial aux victimes du tremblement de terre du 12 janvier 2010

Ce mémorial est un espace commémoratif érigé en souvenir des victimes du tremblement de terre de 2010 et constitue un jardin qui est un espace de loisirs, de repos et de recueillement, accessible aux riverains et aux visiteurs de partout. Chaque année, une cérémonie solennelle est effectuée en guise de commémoration, pour permettre aux habitants qui portent encore dans leur corps et dans leurs âmes les traces du désastre de se rappeler et continuer à vivre dans une dignité et une reconnaissance citoyenne nouvelles.

A cause des problèmes de sécurité dus à la crise sociopolitique dans le pays, et à Martissant en particulier, nous avons tenu nos cérémonies de

commémoration en comité restreint. Seuls les gens du quartier et quelques amis proches ont été invités pour commémorer ces moments importants.

k. L'espace Leclerc

Les travaux en cours

Le Mémorial et le Centre Culturel Katherine Dunham ont été entièrement reconstruits et sont ouverts au public depuis 2012. Les travaux qui y ont lieu aujourd'hui concernent essentiellement l'entretien et la maintenance de ces lieux ouverts au public. Cependant, l'espace boisé, le plus important du parc en superficie, est encore en construction. Il avait été question de procéder à son inauguration et ouverture au public en 2019, mais les circonstances en ont décidé autrement.

Au cours des années 2018 et 2019, les travaux suivants ont été réalisés :

La construction du Parc d'aventure

Pour faire pendant à l'aire de jeux construite en 2017 pour accueillir les enfants, le parc d'aventure compte offrir loisirs et sports à notre public d'adultes. Un espace couvert est prévu pour des rencontres ou des séances de sport collectif, auquel a été ajouté des équipements de sport en plein air et un bloc sanitaire ... La construction était assurée par la firme Build Tech recrutée par appel d'offres et supervisée par le bureau d'architectes EVA Studio qui a conçu le projet architectural. Le chantier a débuté durant l'année 2018 et s'est achevé en 2019.

La construction du bloc sanitaire

Le bloc sanitaire se trouve près du parc d'aventure et est conçu pour desservir la clientèle du Parc. L'entreprise ECO, recrutée par appel d'offres, a mis ces travaux à exécution. La supervision est également assurée par EVA. Les travaux sont terminés en 2019.

La construction des cheminements piétons

Les cheminements piétons constituent un réseau piétonnier permettant la circulation dans tout l'espace de l'ancienne Habitation Leclerc qui fait pratiquement 10 hectares. Ces travaux qui avaient débuté en 2017 ont pris effectivement fin au cours de l'année 2018. L'entreprise Immobiliard qui a remporté l'appel d'offres a exécuté les travaux sous la supervision du bureau d'architecte EVA Studio.

La réhabilitation des bassins Marassa

Les bassins Marassa constituent un ensemble de trois bassins alimentés par un circuit d'eau en boucle, disposés autour de deux passerelles, le tout constituant une petite place. Cet endroit est un lieu important pour les habitants du quartier qui chaque année y organisent des cérémonies de pèlerinage. La réhabilitation de cet espace a été mise en chantier au cours de l'année 2018 et s'est achevée en 2019. L'entreprise Immobiliard a assuré l'exécution des travaux sous la supervision du bureau d'architectes EVA Studio.

D'autres travaux importants dont les études sont déjà réalisées devaient commencer en 2019 : la maison de l'environnement, la tour ornithologique et la finition de la grande boucle

a pu débuter comme prévu et devra s'achever en 2020. Pour les deux autres projets nous sommes activement en recherche de financements.

La Pépinière

La pépinière du Parc est l'espace de production, d'exposition et de vente des plantes du Parc. Plantes ornementales, essences forestières et fruitières, fleurs diverses sont offertes au public à prix compétitifs. On y produit également du bois raméo-fragmenté (BRF) de grande qualité. En collaboration avec les résidents du quartier, la pépinière produit aussi un compost très demandé. Les plantules sont produites par semis, bouturage et marcottage.

L'Observatoire des espèces

FOKAL appuie des entreprises sociales et solidaires et dans ce sens a entamé une collaboration avec AYITIKA qui travaille dans le secteur du cacao, afin de mettre en place dans le Parc national urbain de Martissant un conservatoire des espèces de cacao endémique à Haïti. Cette initiative rentre dans une logique d'agriculture durable, mais également de recherche scientifique. Plus d'une centaine de cacaoyers ont été plantés sur une parcelle qui est régulièrement entretenue.

I. Préserver la biodiversité du Parc

En 2018 FOKAL a signé un protocole d'accord avec l'association française CARIBAEA Initiative dans le but de contribuer à la formation universitaire de jeunes Haïtiens dans le domaine de la biodiversité animale. L'intérêt était grand pour le Parc par rapport à sa grande

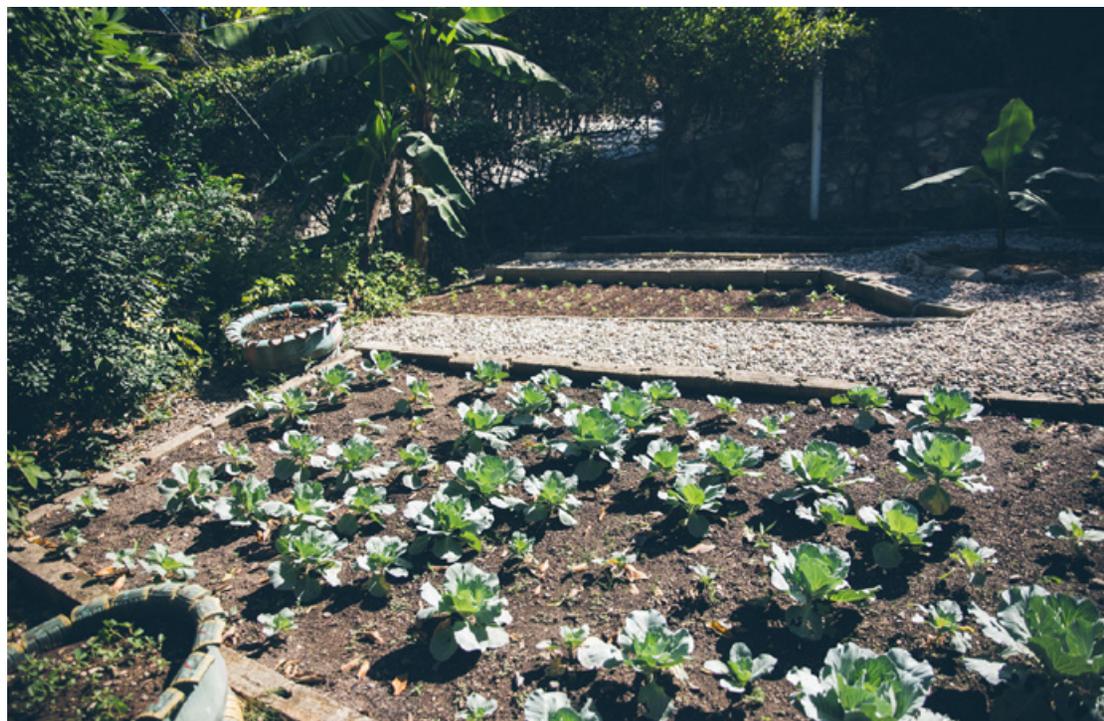
en biodiversité qui reste à étudier, explorer et exploiter. Pour les deux années (2018 et 2019), FOKAL et CARIBAEA ont contribué à la formation de quatre jeunes chercheurs haïtiens pour leurs études de master dans le domaine de la biodiversité à l'Université des Antilles en Guadeloupe. **Aussi durant ces deux années une conférence scientifique de niveau mondial a été organisée par CARIBAEA en Guadeloupe durant l'année 2018, puis en République Dominicaine en mai 2019 et nos étudiants chercheurs ont présenté leurs recherches sur la faune du Parc de Martissant.** La recherche scientifique est essentielle pour la sauvegarde des espèces du Parc qui constitue un atout pour ceux et celles qui s'y intéressent.

m. Le conseil scientifique du Parc

FOKAL a invité un ensemble de chercheurs, es nationaux et internationaux très réputés à constituer un conseil scientifique dont la mission est d'aider la Direction du Parc de Martissant dans les orientations scientifiques à adopter pour son épanouissement et son rayonnement. Ainsi le conseil scientifique devrait servir de lieu de réflexion/cadrage sur les projets à entreprendre en assurant la documentation et la communication nécessaires. Associer l'aspect scientifique du Parc aux initiatives sociales et communautaires que FOKAL mène dans le quartier depuis 2007 a motivé la création de ce conseil. **Le 21 novembre 2018 a eu lieu la première grande rencontre de ce conseil qui a réuni près d'une quinzaine d'universitaires.**



Transmission de plantules aux élèves



Agriculture urbaine démonstratif au Mémorial : jardin de choux

n. Les visites individuelles et guidées

Le Parc est ouvert au public tous les jours de la semaine sauf le lundi tout au long de l'année selon l'horaire suivant :

- Du 21 mars au 20 septembre de 9ham à 6hpm
- Du 21 septembre au 20 mars de 9ham à 4hpm

Tous les espaces ouverts au public sont accessibles aux visites, à savoir le Mémorial et le Centre Culturel Katherine Dunham.

Au cours de l'année 2018, nous avons reçu plus de vingt-sept mille (27 000) visiteurs au cours du premier semestre et plus de trente mille (30 000) au cours du second semestre. Cela fait un total de plus de cinquante-sept mille (57 000) visiteurs pour l'année, soit 4 750 visiteurs par mois.

L'accès au Parc est gratuit, y compris en week-end. Les visites individuelles sont gratuites, en revanche les visites guidées en groupe sont payantes.

Nous avons aussi reçu au cours de 2018 trois visites importantes :

- La visite du Président de la République, du Premier Ministre, des Ministres des Travaux Publics et du Tourisme, et d'un parlementaire
- La visite du Président de l'Open Society Foundations et d'une délégation de directeurs de programmes
- La visite d'une importante délégation des

réseaux Links des Etats Unis

- La visite du Prix Nobel de littérature Wole Soyinka.

Pour l'année 2019 cependant, à cause de la crise politique et les graves problèmes de sécurité qui ont sévi dans toute la partie Sud de Port-au-Prince touchant toute la troisième section communale de Martissant, nous n'avons pas pu tenir l'agenda des visites prévues.

o. La gestion environnementale du Parc

L'Unité de gestion environnementale du Parc (GEP) est chargée de s'assurer de l'entretien régulier du Parc et de gérer la production et la commercialisation des plantes du Parc. Elle supervise la bonne tenue de l'environnement, la promotion et la conservation de plantes ornementales, médicinales, d'essences forestières et fruitières. Elle gère ainsi la pépinière du Parc, l'une des plus diversifiées de la région métropolitaine. On peut résumer les objectifs de l'unité GEP comme suit :

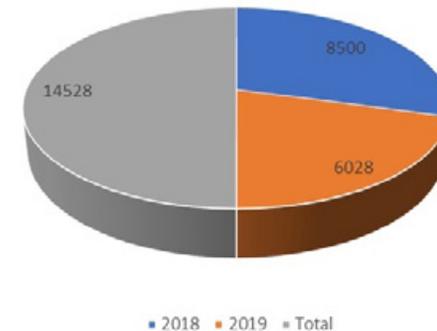
1. Maintenir le Parc attractif et en état de propreté
2. Assurer le bon fonctionnement de la pépinière et la vente des plantules produites
3. Promouvoir l'utilisation de fertilisants et de pesticides biologiques dans le Parc
4. Promouvoir la production agricole durable au Parc
5. S'assurer de l'effectivité des mesures de prévention en cas de cyclones ou autres catastrophes.

Au cours de l'année 2018, huit mille cinq cent (8,500.00) plantules ont été produites pour la pépinière, dont plus de 55% ont été commandées par l'ambassade de France en Haïti pour la construction de son nouveau jardin.

Pendant l'année 2019, six mille vingt huit (6028) plantules ont été produites. La fertilisation des plantes au Parc et les luttes phytosanitaires sont réalisées avec des produits biologiques préparés par l'équipe GEP dont : 21 m3 de compost, 6 m3 de BRF et 18.75 litres d'insecticides.

Par ailleurs pour l'année 2018, la pépinière a organisé cinq (5) séances de formation sur la préparation et l'utilisation d'insecticides biologiques, deux (2) formations sur la préparation et l'utilisation de fertilisants biologiques et deux (2) formations sur la production de compost, réalisées à l'intention des jardiniers du parc.

Production de plantules





Animation au CCKD avec les Links de Los Angeles

5. LE QUARTIER

p. Améliorer les conditions de vie dans le morne L'Hôpital

Faciliter l'accès à l'eau

Au morne L'Hôpital et en particulier dans les zones de Cajou, Macaco et Bas Fond Lame, FOKAL mène depuis 2014 un projet d'agriculture durable et d'accès à l'eau potable dans le cadre du projet AIQIP (Aménagement des quartiers informels de Port-au-Prince – Martissant) financé par l'Agence française de développement (AFD) et l'Union européenne (UE) avec une maîtrise d'ouvrage publique de l'Unité de Construction de Logements et de Bâtiments Publics (UCLBP). Dans cette partie du morne L'Hôpital les habitants n'avaient aucun accès à l'eau potable puisque le réseau public n'y existe pas. Ils devaient, par leurs propres moyens, récupérer l'eau de pluie ou alors acheter des camions d'eau qui rechignent systématiquement à faire la route jusqu'à eux. En ce sens, nous avons monté avec les habitants un projet de construction de citernes familiales pour leur permettre de stocker l'eau de pluie dont une partie servirait à leurs besoins domestiques et l'autre au projet d'agriculture durable que nous menons parallèlement avec eux.

Pendant les années 2018 et 2019, nous avons construit en maîtrise d'ouvrage communautaire, c'est-à-dire en embauchant les maçons et les manœuvres de la zone en collaboration avec les bénéficiaires, une vingtaine de citernes d'une capacité de 2 000 gallons chacune, en ajout à la centaine déjà construites au cours des années précédentes.

Afin d'atteindre ces résultats, notre équipe de Maîtrise d'œuvre Urbaine et Sociale (MOUS) et notre équipe de Gestion urbaine de proximité (GUP) avec le support de notre ingénieur en eau potable et assainissement ont travaillé en synergie.

Créer des ressources pour une agriculture durable À Port-au-Prince, à la moindre averse, plusieurs ravines inondent la capitale haïtienne et rendent la circulation difficile. Afin de limiter les risques pour les vies humaines, sensibiliser la population sur la nécessité de protéger les versants, les aider à conserver l'eau et favoriser des pratiques respectueuses de l'exploitation des ressources du milieu, l'équipe de FOKAL a lancé différents travaux en ce sens dans la partie rurale du morne L'Hôpital, toujours dans le cadre du projet AIQIP.

Pendant l'année 2018, 13 nouveaux jardins modèles ont été réalisés. Il s'agit de combiner intelligemment différentes cultures en exploitant au mieux le sol, la topographie et la ressource en eau. Par exemple, auprès des cacaoyers et des tamariniers, de la canne à sucre et du Napier sont plantés sur les bandes enherbées, et des plants de banane sont placés dans les canaux. Ces jardins, construits en utilisant des techniques durables avec la participation de la population ont pour objectif de servir de ressources pratiques aux agriculteurs afin de les aider à développer des techniques d'exploitation durable et de garantir une rentabilité qui augmente les revenus des familles. **Plus de quarante-huit (48) familles ont été formées sur la conduite de jardins potagers et trente-six (36) familles formées sur la gestion de pépinières familiales. Les agriculteurs eux ont bénéficié d'une**

formation sur la fertilité des sols.

Durant l'année 2019, nous avons procédé à la formation d'un groupe de trente (30) personnes afin de renforcer des pratiques agro-forestières au niveau du Morne Hôpital. Nous avons également réalisé une visite d'échange aux Cayes (ACAPE) du 7 au 10 août 2019 avec des agriculteurs afin qu'ils bénéficient des expériences qui se font dans d'autres lieux du territoire.

L'équipe de FOKAL a signé une convention de partenariat avec l'OSAMH sur les modalités et procédures à suivre pour initier les démarches visant des actions de traitement de ravines et d'aménagement parcellaire au niveau de Morne L'Hôpital. Le suivi de l'étude d'aménagement a été planifié dans un document technique.

q. Développer l'accès aux services en milieu urbain

Electrifier les quartiers et créer des réseaux d'éclairage

Avec la collaboration de l'association Concepteurs Lumières Sans Frontière (CLSF - <https://www.concepteurslumieresansfrontieres.org/language/fr/>) basée en Belgique, nous avons conçu un programme d'éclairage public pour les quartiers de Martissant dont l'objectif global vise à améliorer les conditions de vie et de sécurité des habitants de la Zone d'aménagement concerté (ZAC) de Martissant. Dans cette logique, en collaboration étroite avec les habitants du quartier, nous avons pu fournir un éclairage dans

les rues et les corridors de treize sous-quartiers de la ZAC. Une telle action vise ainsi à réduire les accidents et l'insécurité nocturne, et faciliter les activités commerciales et culturelles de nuit.

Pour les deux années 2018 et 2019 nous avons pu installer un total de 201 systèmes solaires fixes chez les habitants qui en ont la charge, et 22 lampadaires solaires, avec la collaboration de la firme Elmeco qui s'est assurée de la participation des habitants. Les sous-quartiers bénéficiaires ont été ceux de Deslouis, Crepsac, Lajoie, le Littoral, Ti Source, Martissant 4, Baigne, Jeannot, Martissant 4, Barreau, Martissant 17, Descayettes et Millery.

Les 201 systèmes fixes sont des petites lampes rechargeables à partir de l'énergie solaire, confiées aux riverains qui les installent sur le toit de leur maison et s'occupent de leur entretien. Cette prise en charge par les habitants eux-mêmes résulte d'un travail d'ingénierie sociale de longue haleine que FOKAL mène dans le quartier depuis 2007 à travers son équipe de maîtrise d'œuvre urbaine et sociale (MOUS).

Les lampadaires fixes sont des systèmes d'éclairage publics avec un poteau d'environ 5-6 mètres de hauteur surmonté d'une lampe de grande capacité, rechargeable à partir de l'énergie solaire, qui peut éclairer sur une distance variant de 3 à 6 mètres pendant près de 15 heures. Pour l'installation de ces lampadaires FOKAL effectue toujours un appel d'offre restreint auprès de quelques entreprises de la capitale dont l'adjudicataire se charge de les installer. Parallèlement un travail de terrain est mené

par notre équipe MOUS avec les habitants du quartier bénéficiaires afin qu'ils accompagnent l'entreprise dans son travail et ensuite se chargent de l'entretien de l'équipement. A cet effet un comité de gestion et de suivi des lampadaires est fait dans les quartiers concernés avec les notables, les jeunes, les femmes et un représentant de FOKAL. La mission de ce comité est de s'assurer de la sécurité des équipements et de leur entretien.

Appui aux organisations du quartier et maîtrise d'ouvrage communautaire (les petits projets de quartier et autres travaux -la ravine Takwèt et place Decayette)

Dès l'implantation de FOKAL dans la section communale de Martissant, nous avons beaucoup travaillé avec les associations dans le but renforcer leurs capacités et leur leadership. Notre équipe MOUS les accompagne en ce sens. Depuis 2008 nous finançons sur fonds propres des petits projets à budget modéré proposés par des associations des différents sous-quartiers, lesquelles doivent vraiment témoigner d'une certaine représentativité. Pour cela l'équipe MOUS réalise deux fois l'an (juin et novembre de chaque année) un appel à propositions de petits projets et un comité de sélection est monté pour choisir les projets les plus pertinents répondant aux critères établis.

D'un autre côté FOKAL reçoit du quartier des projets plus structurants et de plus grande envergure qu'elle exécute en maîtrise d'ouvrage communautaire avec les associations qui en font

la demande. En ce sens des discussions sont faites avec l'association ou l'ensemble d'associations sur le projet en question et une fois l'entente trouvée FOKAL va chercher des fonds auprès de bailleurs pour le financement de ces projets.

Pour l'année 2018, une vingtaine de petits projets (voir la liste des interventions en annexe) ont été financés dans les différents sous-quartiers de Martissant. Deux projets structurants ont été lancés, l'aménagement de la ravine Takwèt 2 dans le quartier de Baigne et la construction d'un terrain de jeux multisports à Descayettes. Ces deux projets ont été réalisés durant l'année 2019.

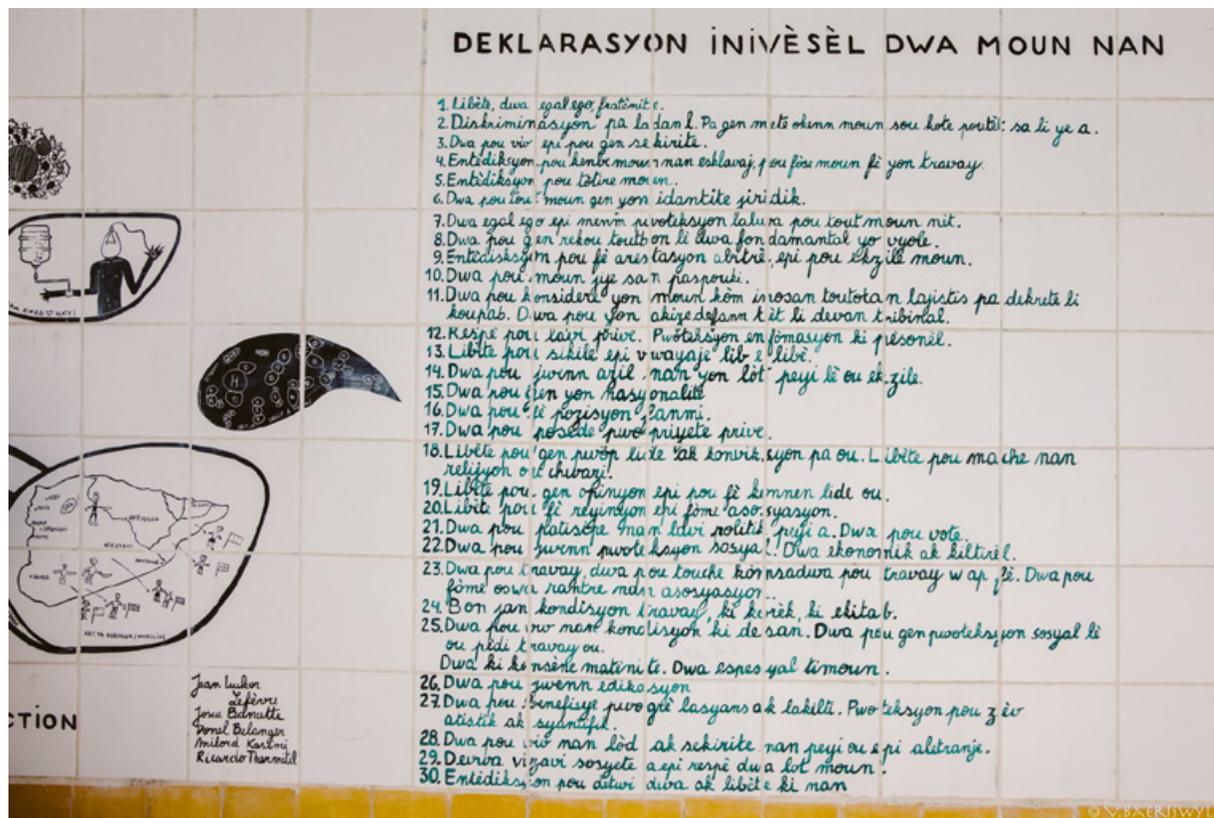
Au cours de ces deux années (2018, 2019) nous avons travaillé avec l'UCLBP, le MTPTC, le CPA et la DINEPA sur la réhabilitation de la route des Dalles. Nous avons assuré l'intermédiation entre le projet et le quartier jusqu'à l'aboutissement des paiements de dédommagements des riverains impactés par le projet. Là s'arrêtaient nos responsabilités, l'exécution du projet, à savoir la réhabilitation de la route des Dalles ne dépendant pas de nous mais de l'UCLBP et du MTPTC.



Visites des jardins scolaires à Destouches



Transmission de plantules aux élèves



Murale au Parc d'aventure



Lavage des mains



Poubelles du Parc pour le tri des déchets

r. Faciliter la gestion des déchets solides

Développer la prise en charge de l'assainissement

FOKAL met en œuvre dans le Parc et la ZAC des travaux d'assainissement qui prennent en compte la réhabilitation d'infrastructures et l'organisation de sessions de nettoyage rémunéré des espaces publics. Ces travaux temporaires à haute intensité de main d'œuvre visent d'abord à éliminer les sites de dépôts sauvages et obtenir un niveau de salubrité, mais également à permettre aux riverains qui sont embauchés de bénéficier d'un revenu dans des moments où ils en ont vraiment besoin comme lors de la rentrée des classes. Par ailleurs, la sélection des travailleurs se fait avec les partenaires notamment les membres des noyaux des familles mobilisatrices, les associations du quartier et les notables.

Le volet communautaire du projet Gestion Urbaine de Proximité (GUP) a permis durant les années 2018 et 2019 à six cent vingt-quatre (624) personnes de bénéficier directement de ces activités rémunérées et plus d'un millier en ont bénéficié de façon indirecte. Une cinquantaine de sites de dépôts sauvages ont été identifiés et éliminés.

Collaborer à l'amélioration de l'accès à l'eau

FOKAL a réalisé en 2017 une stratégie Eau potable et assainissement (EPA) pour le quartier de Martissant qui a été validée par les instances étatiques concernées. Dans le cadre de cette stratégie FOKAL a entrepris depuis 2018 des discussions avec la Banque interaméricaine de développement (BID) afin d'inclure dans leur

projet Port-au-Prince 3 des travaux, non prévus au départ, qui permettraient aux zones hautes de Martissant d'avoir accès à l'eau potable. FOKAL a accepté de servir d'opérateur entre la BID et le quartier dans le cadre de ces travaux à venir.

En 2019, l'accord contractuel entre FOKAL et la BID était sur le point d'être signé désignant le rôle d'ingénierie sociale de FOKAL avant et pendant la réalisation des travaux, lorsque les troubles socio-politiques du « pays lock » sont survenus, laissant le processus en suspens.

s. Favoriser la citoyenneté auprès des jeunes

Réaliser des lectures et causeries publiques (Bibliotaptap)

Depuis 2012, FOKAL a maintenu les services d'une bibliothèque mobile, la Bibliotaptap qui offre des activités de lecture et d'animation dans les espaces publics (places, marchés) et les écoles. Le Bibliotaptap a été créé après le tremblement de terre au cours duquel les rares bibliothèques de Port-au-Prince n'ont pas été épargnées par la catastrophe. Il s'agit d'aller au devant de populations jeunes pour leur offrir sur place des livres, journaux, revues et jeux. Le projet était à l'origine financé par l'organisation française Bibliothèque sans frontières (BSF), et partagé par trois partenaires haïtiens : la Fondation Connaissance et Liberté (FOKAL), la Direction nationale du livre (DNL) et la Bibliothèque nationale d'Haïti (BNH). Seule FOKAL a maintenu les services du Bibliotaptap jusqu'à présent.

Durant les deux années (2018 et 2019), la

Bibliotaptap a réalisé plus d'une dizaine de milliers de visites de stationnement sur les sites publics et dans les écoles de Martissant. Au cours de ces visites, les animateurs.rices proposent des séances de lecture, des projections de films documentaires dans des écoles, des animations pour enfants et jeunes adultes et des discussions autour du livre. Des spectacles culturels sont aussi organisés pour les residents.es des lieux visités.

Nous avons enregistré une baisse par rapport aux deux années antérieures, due essentiellement à la conjoncture sociopolitique du pays. Cependant, **le fonds documentaire du Bibliotaptap a dépassé les 3000 exemplaires.** Plus d'une centaine de titres y ont été ajoutés, certains en double exemplaire, parmi lesquels des romans en langues étrangères, suivant des suggestions de nos lecteurs et lectrices.

Réaliser des activités citoyennes dans les écoles

De concert avec vingt-quatre (24) écoles de Martissant, FOKAL a mis sur pied des comités d'hygiène comptant 230 participants.es, dans chacune des écoles. Ces structures ont pour objectif de sensibiliser les élèves sur l'importance de l'hygiène et de la prise en charge de l'environnement scolaire. Ces nouvelles pratiques dans les écoles sont ainsi transmises dans les foyers respectifs des élèves afin de sensibiliser leurs parents.

Pour les deux années (2018-2019) le volet éducatif du programme de Gestion Urbaine de Proximité (GUP) a réalisé plusieurs ateliers de

Pour les deux années (2018-2019) le volet éducatif du programme de Gestion Urbaine de Proximité (GUP) a réalisé plusieurs ateliers de valorisation des déchets avec la participation de 32 écoles et 171 élèves. Des œuvres d'art ont été travaillées ainsi que des objets d'utilité courante tels que des lampes décoratives et électriques, des sandales, des boucles d'oreille, des bracelets, des tableaux, des arbres de Noël, des porte-clés, des trousseaux de clés etc. Des causeries éducatives et 10 projections-débats pédagogiques sur des sujets tels que la protection de l'environnement, l'agriculture urbaine, la gestion des déchets, la citoyenneté, etc. ont été organisées. A ces causeries et projections, nous avons accueilli plus d'une vingtaine d'écoles et plus d'un millier de participants.

Par ailleurs, lors des visites d'observation dans le Parc, les élèves ont pu entrer en contact direct avec les pratiques agricoles à travers des plantations, des séances d'arrosage, de binage et de piquetage. Ils et elles ont pu rencontrer les membres de noyaux de familles mobilisatrices, les jardiniers et pépiniéristes (Pépinière Leclerc, Jardin Médicinal, Fresque Murale), et prendre connaissance également avec les collecteurs de déchets biodégradables de la méthode de fabrication du compost.

Appuyer les écoles pour l'accès à l'éducation

Depuis 2008 FOKAL encadre le secteur éducatif à Martissant en récompensant l'excellence académique par l'octroi de bourses scolaires aux enfants qui ont au cours de l'année une moyenne constante de 6.50/10, dont les parents

ne peuvent payer les frais d'écolage. Au cours des premières années du programme, une centaine d'enfants répartis sur dix écoles du quartier étaient bénéficiaires des bourses.

Nous sommes passés de 160 enfants (boursières et boursiers) en 2018 à 176 en 2019. Ces élèves ont dû faire de sérieux efforts pour maintenir leur moyenne, ces deux années scolaires ayant été fortement déstabilisées par les troubles sociopolitiques et l'insécurité. Malgré toutes ces péripéties, nous avons enregistré un taux de succès de 92%.

Encore une fois, nous devons ces bons résultats grâce au travail de proximité que notre équipe MOUS réalise avec les directeurs des écoles, les enfants boursiers et les parents.

Marches exploratoires

Les marches exploratoires sont une méthodologie d'exploration d'un espace urbain par des femmes dans le but de repérer des problèmes liés à la violence faites aux femmes et à l'insécurité. La mise en œuvre se fait par la sélection d'un groupe de femmes volontaires du quartier, pour lesquelles une formation courte liée à la lecture et à l'interprétation des cartes est réalisée. Ce groupe va par la suite explorer son territoire afin de repérer les obstacles et proposer des solutions. Ce concept a été proposé par ONU-Femmes.

Dans notre perspective, en plus d'être un outil de lutte contre la violence et l'insécurité dont sont victimes les femmes, c'est aussi une façon de

développer le leadership féminin dans le quartier. Depuis plus de quatre ans notre équipe MOUS travaille avec toutes les associations de femmes du quartier afin d'initier une marche chaque année qui aboutit à chaque fois à la réalisation de projets visant à résoudre les problèmes identifiés par les femmes. Ce sont elles qui en assurent la maîtrise d'ouvrage communautaire.

Pour l'année 2018 toutes les étapes de la formation à la marche exploratoire ont été franchies sauf celle du terrain. En effet les conflits armés dans le quartier n'ont pas permis au nouveau groupe d'aller sur le terrain afin de définir son projet. Pour l'année 2019, une réduction de l'effectif au niveau de l'équipe MOUS et l'épisode du fameux « pays lock » ont laissé peu de possibilité à cette activité.

t. Développer un réseau de prévention en santé

Depuis 2010, FOKAL a lancé un **programme dénommé Santé-Droits** dont l'objectif principal est de donner l'accès à l'information sur la santé, les connaissances actualisées sur la morbidité, et les comportements et pratiques de prévention à adopter face aux maladies, épidémies, pandémies et autres stress qui handicapent la promotion d'une santé saine. Ce faisant, le programme vise également à participer avec les instances publiques et privées à l'amélioration des services de santé publique à Martissant. Les activités de Santé-Droits s'étendent sur un corpus de formations sur tous les sujets susceptibles d'améliorer les connaissances des participants. es dans le domaine de la santé, ainsi que sur des conférences, causeries, projections et autres outils d'information et de formation.

Le programme a pu mobiliser **plus d'une cinquantaine de bénévoles et d'Agents de Santé Communautaire Polyvalents (ASCP)** pour accomplir sa mission. Ils et elles contribuent au processus de conscientisation sur les problèmes qui touchent la santé et le bien-être de tous, et constituent les premiers éléments d'un leadership collectif.

En 2018, le programme a accordé un appui au renforcement du **Bureau Communal Sanitaire (BCS) du Ministère de la santé publique et de la population (MSPP), dans son rôle de coordination et de supervision des institutions de santé dans la commune de Port-au-Prince.** Il s'agit de rendre les services disponibles plus

performants et mieux ancrés dans la communauté et donc, plus accessibles.

Durant cette même année 2018, le programme Santé-Droits a initié avec le concours des directions de dix écoles de la zone, les Club de santé scolaire qui sont des espaces de promotion de santé animés par des causeries à l'intention des élèves. C'est le moyen idéal pour soutenir l'implémentation de la "Politique Nationale de Santé Scolaire" du MSPP, et le programme "Certification des écoles amies de l'hygiène" de la Direction Santé Scolaire - DSS du Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle – MENFP.

En mars 2019, nous avons reçu la visite du directeur de la Direction Santé Scolaire du MENFP, qui a profité pour animer un atelier de formation sur la Santé scolaire au bénéfice des animateurs (Agents de Santé Communautaire Polyvalent (ASCP), les bénévoles, et quelques directeurs / directrices d'écoles. **Vingt-cinq (25) de nos bénévoles ont participé à une formation réalisée par la FOSREF et ont fait un stage de 2 mois afin de mieux animer les clubs de santé scolaire.** Dix écoles du quartier ont accepté d'héberger les clubs de santé scolaire.

Au cours des années 2018 et 2019, le programme a étendu ses collaborations avec d'autres entités. C'est dans ce cadre qu'a été signé un protocole de partenariat avec le bureau du Secrétaire d'Etat en charge des personnes handicapées. De même, nos volontaires ont profité d'une formation réalisée par l'ONG Solidarité

Internationale sur les techniques de traitement de l'eau. Les responsables de MSF France ont aussi offert à notre staff une séance de formation importante sur la prévention des brûlures, sur les bactéries multirésistantes - BMR et l'épilepsie. Plus d'une vingtaine d'activités éducatives et de campagnes de sensibilisation et de promotion de la santé ont été réalisées, entre autres dans le domaine de l'intégration des personnes en situation de handicap, de la sécurité routière, de la prévention contre les drogues et les grossesses précoces, de l'hygiène et des épidémies...

Le programme Santé-Droits conduit également des enquêtes dans la ZAC afin d'avoir des données qui permettent de développer des stratégies d'intervention ciblées. Depuis son lancement, nous avons réalisé une enquête sur les représentations que se font les habitants.es sur la santé et la maladie, et sur leur parcours thérapeutique ; une autre sur la santé materno-infantile et les grossesses précoces ; une autre sur les vidangeurs (bayakous) en pleine épidémie de choléra ; et une dernière sur les marchandes de nourriture de rue (machann manje kwit). En 2019, nous avons planifié une nouvelle enquête sur l'utilisation de l'alcool (et éventuellement des drogues) par les jeunes, mais nous avons dû reporter.



6. NOS PARTENAIRES

Pour réaliser ce gros travail, nous avons travaillé et continuons à travailler avec un ensemble de partenaires depuis 2007 dans le cadre de partenariats fructueux et respectueux. Ces partenaires nous ont apporté et continuent de nous apporter un support financier indispensable à la réussite du PNU-Mar. Nous répartissons ces partenariats comme suit :

- Entre 2007 et 2009 nous avons été supportés par l'Opens Society Foundation (OSF) qui nous supporte d'ailleurs jusqu'à présent et l'Union européenne (UE) qui nous ont fait confiance au début de cette grande aventure.
- Entre 2010 et 2015 nous avons eu le support d'OSF, de l'Agence Française de Développement (AFD), de l'UE et l'organisation non gouvernementale allemande allemande Pain pour le Monde. Il est important de mentionner que depuis 2012 l'Etat haïtien apporte un soutien au PNU Mar.
- Entre 2016 et 2020 nous avons continué à travailler avec l'AFD et l'UE à travers le programme d'aménagement intégré des quartiers informels de Port-au-Prince (AIQIP). Nous avons aussi eu un support de la Croix Rouge Américaine. Et enfin nous avons débuté depuis septembre 2019 un nouveau partenariat avec la W.K. Kellogg Foundation.



Commémoration du séisme au mémorial : 12 janvier 2020



7. DÉFIS ET PERSPECTIVES

Malgré les contraintes et difficultés liées à la situation grandissante d'insécurité, la détérioration des conditions de vie et la dégradation de l'environnement, FOKAL a pu maintenir un niveau d'activités dans le quartier et de maintenance dans le Parc qui surprennent agréablement les visiteurs et visiteuses. C'est un sujet de fierté pour tous ceux, toutes celles qui s'y investissent quotidiennement.

Cependant, au moment de publier ce rapport qui s'étend sur deux années pour les raisons invoquées plus haut, la pandémie du Covid-19 a forcé un confinement d'un nouveau type, exigeant gestes barrières et distanciation sociale qui nous obligent à revoir nos modes de fonctionnement antérieurs.

Dans ces nouvelles conditions, les grands rassemblements, les sessions de formation qui réunissent habituellement des centaines de participants.es, les visites groupées devront être repensés afin d'éviter des cas de contamination. Mais, malgré ces restrictions, les activités seront maintenues. Les visites seront espacées et les mesures de sécurités sanitaires renforcées. Les employés.és travailleront peut-être à tour de rôle, et le télétravail continuera à un certain niveau comme pendant la période de confinement.

La pépinière continuera à produire et les ventes seront décentralisées. Par exemple, le bungalow nouvellement construit à la maison Dufort que gère FOKAL sera un nouveau point de vente des produits du Parc de Martissant.

Si les conditions le permettent, l'espace de l'ancienne habitation Leclerc sera ouvert au public, et sous surveillance, les enfants jouiront de l'aire de jeux qui leur est destinée, et les adultes du parc d'aventures.

La recherche de financement continuera de manière active, pour achever la Grande boucle par la forêt et ses multiples essences, pour construire la tour ornithologique à l'intention des passionnés.es d'oiseaux, mettre au point les lieux de rafraichissements, et enfin pour consolider l'aspect scientifique du Parc. A cet effet, même virtuellement, le conseil scientifique sera mobilisé pour de nouveaux travaux, le Parc urbain de Martissant ayant été désigné officiellement par arrêté présidentiel « Aire protégée pour la conservation et la protection de la biodiversité ». Les relations avec les autorités publiques seront maintenues, avec particulièrement la Primature et le Ministère de l'Economie et des Finances afin que l'appui financier au Parc soit assuré de manière bien plus constante qu'il ne l'a été jusqu'ici.

Les activités de FOKAL dans la ZAC de Martissant s'adapteront aux nouvelles conditions, mais le financement de petits projets menés par des organisations des sous-quartiers sera maintenu et les mêmes modalités de réalisation qui exigent honnêteté, leadership et sens des responsabilités feront toujours partie des conditions d'octroi.

Le Parc urbain de Martissant est un espace unique dans le pays et avec tous nos partenaires locaux,

nationaux et internationaux, nous continuerons à en faire un « jardin de beauté ».



Ganté.es pour les jardins scolaires

Parc National Urbain de Martissant
Angle Route des Dalles et Martissant 23
Port-au-Prince, Haiti, HT 6119
www.parcmartissant.org
(509) 2813-1695